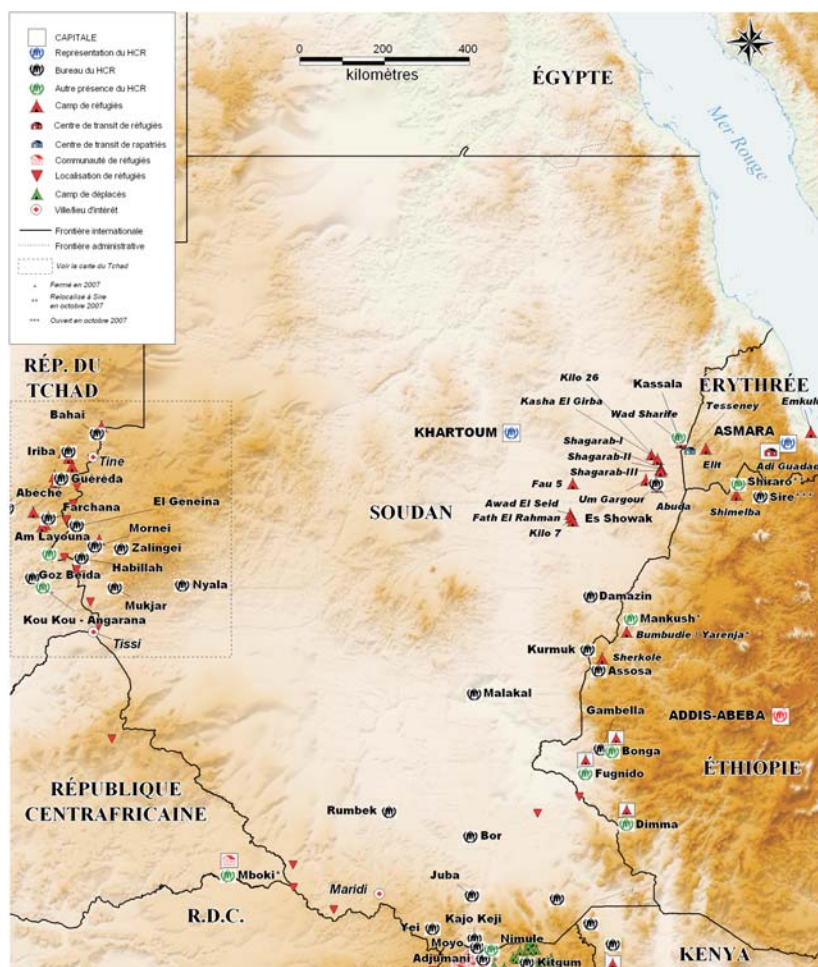


# Soudan

## Faits marquants

- Le HCR a renforcé son rôle de chef de file pour la coordination des activités de protection au Darfour-Ouest. Le Haut Commissariat a présidé des groupes de travail sur la protection à El Geneina, Zalingei et Mornei.
- En octobre, le HCR a commencé à diriger le module de gestion et de coordination des camps au Darfour-Ouest.
- À Khartoum et au Soudan oriental, le Haut Commissariat a coordonné les activités de protection au sein du groupe de travail sur la protection.
- En septembre, le HCR et le Gouvernement soudanais ont convenu d'une stratégie pour apporter des solutions durables à la situation des populations réfugiées de longue date au Soudan oriental. À ce titre, l'approche précédemment axée sur les activités de soins et d'entretien sera réorientée sur des projets visant à encourager l'autosuffisance. L'accord prévoit en outre des améliorations au système d'asile, le renforcement de la capacité



## Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Érythrée	160 500	108 900	50	38
	Tchad	45 000	36 000	50	-
	Éthiopie	11 400	1 400	50	-
	République dém. du Congo	2 700	210	52	-
	République centrafricaine	2 500	-	50	-
	Somalie	600	250	31	31
Demandeurs d'asile	Éthiopie	4 000	140	49	-
	Érythrée	3 000	1 200	35	27
	Somalie	280	210	23	-
	Pays divers	10	-	-	-
Réfugiés rapatriés	À partir d'Éthiopie	23 000	23 000	-	-
	À partir du Kenya	19 200	4 800	-	-
	À partir d'Ouganda	76 600	17 300	-	-
	À partir de République centrafricaine	6 500	6 500	-	-
	À partir de République dém. du Congo	3 700	1 900	-	-
	À partir d'Égypte	1 600	1 600	-	-
	À partir de pays divers	210	210	-	-
Déplacés internes		1 250 000	1 250 000	50	-
Déplacés de retour		84 800	84 800	50	-
<b>Total</b>		<b>1 695 600</b>	<b>1 538 420</b>		

des autorités à assurer la détermination du statut de réfugié, l'intégration de services au sein des départements des gouvernements locaux et une stratégie de réinstallation.

- Au dernier trimestre, le Haut Commissariat a entrepris une opération de vérification pour déterminer le nombre et le profil des réfugiés vivant dans des camps, dans des zones d'installation et dans des zones urbaines à Khartoum.
- Au Sud-Soudan et dans l'État du Nil bleu, le HCR s'est employé à trouver des solutions de rapatriement et de réintégration. Le suivi de la protection assuré par le Haut Commissariat dans des zones accueillant des déplacés ou des populations de retour (précédemment réfugiées à l'étranger ou déplacées dans le pays) a été d'une utilité déterminante pour définir les objectifs prioritaires des projets de réintégration rapide.

## Environnement opérationnel

Le conflit qui sévissait au Darfour s'est poursuivi en 2007 et la situation sécuritaire s'est encore dégradée dans la province, ainsi que dans les pays voisins. Le nombre de déplacés internes a augmenté et des réfugiés originaires du Tchad et de la République centrafricaine ont gagné le Darfour. Les attaques contre les humanitaires ont été plus fréquentes. Les soldats de la paix de l'opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) étaient déployés à la fin du mois de décembre 2007 ; cependant, ils ne possédaient pas assez d'équipements et de personnel pour être pleinement efficaces.

À Khartoum, on a assisté à une augmentation des contrôles d'identité arbitraires, des arrestations de réfugiés et de demandeurs d'asile et des poursuites pour déplacement illégal hors des camps. Les relations entre l'Éthiopie et l'Érythrée, déjà tendues, ont continué à se dégrader, ce qui a provoqué l'afflux de plus de 10 000 demandeurs d'asile érythréens au Soudan oriental. La région orientale est demeurée relativement stable après le retrait des forces du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan (SPLM/A) et l'accord de paix conclu par le Gouvernement soudanais et le Front Est en 2006.

Au nord de l'État du Nil bleu, le HCR a entrepris des activités de suivi de la protection et des projets de réintégration axés sur la collectivité pour les déplacés internes qui avaient regagné de leur plein gré cette zone.

La mise en œuvre de l'Accord de paix global a été contrariée par différents problèmes au Sud-Soudan en 2007, notamment par le retrait provisoire du SPLM du Gouvernement d'unité nationale en septembre. Après cet événement, la population de Malakal, la capitale de l'État du Haut Nil a été confrontée à de graves difficultés économiques, dues à l'embargo imposé par les autorités du nord. Le SPLM a néanmoins réintégré le Gouvernement à l'issue de consultations intensives entre les deux parties en décembre 2007. Les deux parties se sont expressément engagées à appliquer l'accord de paix.

## Réalisations et impact

### Objectifs principaux

Au Darfour, les principaux objectifs du HCR consistaient à veiller au respect des normes internationales de protection et à prévenir d'autres déplacements et retours involontaires. Le Haut Commissariat entendait également préparer un plan d'urgence pour faire face à un éventuel afflux de réfugiés dû à la dégradation de la situation sécuritaire au Tchad oriental. Il se proposait également d'appuyer des projets à petite échelle, axés sur la collectivité, pour les réfugiés et les déplacés internes qui avaient regagné spontanément le Darfour-Ouest.

Au Soudan oriental et à Khartoum, les objectifs du HCR étaient les suivants : prôner les réformes institutionnelles nécessaires au perfectionnement du système d'asile, renforcer l'accès à la protection et aux solutions durables, assurer l'égalité entre les sexes en accordant une attention particulière aux besoins des réfugiés dans les situations à risque, et réorienter le programme d'assistance sur l'autosuffisance, en améliorant les moyens d'existence. Le Haut Commissariat se proposait également de favoriser une coexistence harmonieuse entre les réfugiés et les communautés d'accueil par des actions de développement local. Enfin, il entendait rechercher des solutions durables, moyennant l'intégration sur place et un plan pluriannuel de réinstallation.

Au Sud-Soudan et dans l'État du Nil bleu, le HCR s'était fixé les objectifs suivants : offrir une protection, en particulier aux personnes ayant des besoins spécifiques et aux victimes de violences sexuelles et sexistes ; faciliter les rapatriements librement consentis à partir de pays d'asile ; aider les réfugiés et les déplacés internes de retour à se réinsérer dans leurs communautés. Le HCR entendait également créer un environnement de protection pour prévenir d'autres déplacements et retours involontaires, assurer un suivi de la protection et de monter des projets de réintégration axés sur les communautés.

### Protection et solutions

L'opération au Darfour a été axée en premier lieu sur la protection des réfugiés et des déplacés internes. L'insécurité physique, les déplacements massifs de population et l'occupation des terres posaient toujours des problèmes extrêmement graves. Une attention particulière a été accordée à la prévention et au traitement de la violence sexuelle et sexiste, qui continuait à faire des ravages. Le HCR a dirigé les groupes de travail sur la protection qui coordonnaient les activités de protection des institutions des Nations Unies, des ONG et de l'Union africaine (UA). En octobre, le Haut Commissariat a également commencé à diriger la coordination des questions de gestion des camps au Darfour-Ouest.



HCR/K. Gebre Eziabher

Rapatriement de réfugiés soudanais à partir des camps situés à l'ouest de l'Éthiopie.

À Khartoum, le HCR a formé son personnel et ses partenaires à l'intégration des critères d'âge, de genre et de diversité dans la protection et à l'utilisation du logiciel d'enregistrement *proGres*. Le Haut Commissariat a revu les procédures de détermination de l'intérêt supérieur pour les enfants séparés de leur famille et les mineurs non accompagnés.

Dans l'État du Nil bleu, le Haut Commissariat et ses partenaires ont évalué les conditions dans les zones qui accueillent des réfugiés rapatriés et des déplacés de retour au travers d'évaluations participatives, de groupes de discussions et d'entretiens individuels.

Au Sud-Soudan, l'opération a visé à faciliter le rapatriement librement consenti des Soudanais réfugiés en Égypte, en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda, en République centrafricaine et en République démocratique du Congo (RDC). Des plans ont été élaborés pour préparer le rapatriement librement consenti de plus de 100 000 personnes, et quelque 70 000 personnes sont rentrées. Quelque 2 500 réfugiés congolais (RDC) résidant au Sud-Soudan ont également bénéficié de la protection du HCR.

## Activités et assistance

**Abris et autres infrastructures :** au Darfour, des déplacés internes et des populations de retour ont reçu des matériaux pour construire quelque 1 100 logements. Quelque 750 abris ont été bâtis pour des réfugiés au camp d'Um Shalaya. Au Soudan oriental, des salles ont été construites ou remises en état dans des écoles et des dispensaires pour répondre aux besoins des nouveaux arrivants. Le centre de détermination du statut de réfugié de Wad Sharife a été remplacé par un nouveau centre à Shagarab. Au Sud-Soudan, quatre haltes d'étape ont été aménagées pour accueillir les rapatriés à leur arrivée dans la région. Des entrepôts mobiles ont été installés dans toutes les haltes d'étape pour stocker des denrées alimentaires et des articles non alimentaires.

**Activités génératrices de revenus :** le Haut Commissariat a organisé des activités de renforcement des moyens d'existence dans les camps des États de Gedaref et de Kassala pour améliorer la production agricole et l'élevage. Quelque 1 300 réfugiés ont bénéficié d'une aide pour fabriquer des articles destinés à la vente et pour monter des micro-entreprises. D'autres réfugiés ont participé à un projet de fonds autorenouvelable.

**Appui opérationnel (aux partenaires) :** les organisations partenaires ont reçu un appui et des équipements suffisants pour leur permettre d'exécuter leurs projets sans interruption.

**Assainissement :** des sessions de sensibilisation à l'hygiène ont été organisées régulièrement dans tous les camps du Soudan oriental. La collecte et l'élimination des ordures ont été assurées tout au long de l'année. Quelque 200 latrines à fosses ont été installées dans cinq camps. Les activités d'assainissement menées au Sud-Soudan visaient à créer un environnement plus hygiénique dans les zones de retour, dans les haltes d'étape ainsi que dans les écoles, et à enrayer les épidémies.

**Assistance juridique :** au Darfour, une opération de profilage a été organisée dans quelque 300 villages au cours de l'année. Les données obtenues ont été communiquées à d'autres organisations humanitaires et serviront à coordonner les activités de protection et d'assistance des organismes d'aide. Des responsables communautaires ont été formés à la prévention et au traitement de la violence sexuelle et sexiste. Au Sud-Soudan, les activités de suivi du HCR ont renforcé la protection des rapatriés.

**Besoins domestiques :** au total, quelque 160 000 réfugiés et déplacés internes vulnérables ont reçu des articles non alimentaires au Darfour. Une aide similaire a été prodiguée à plus de 10 000 demandeurs d'asile et réfugiés ayant des besoins particuliers au Soudan oriental, ainsi qu'à l'ensemble des individus rapatriés au Sud-Soudan.

**Bétail/élevage :** au Soudan oriental, plus de 1 300 bénéficiaires ont reçu une aide pour s'engager dans des activités de production orientées sur la vente ou pour monter de petites entreprises.

**Eau :** au Darfour, 18 puits ont été remis en état, quatre pompes manuelles réparées et 11 points d'eau entretenus. Dix-huit comités de gestion de l'eau ont été constitués et formés. Au Soudan oriental, l'approvisionnement en eau a été assuré au rythme moyen de 14 litres par personne et par jour. Une citerne de collecte des eaux de pluie a été construite au camp d'Um-Gargour. Au Sud-Soudan, environ 20 000 personnes ont eu accès à de l'eau potable, ce qui a réduit l'incidence des maladies hydriques. La mise à disposition d'un volume d'eau plus important et de meilleure qualité a désamorcé les conflits liés à l'eau entre les rapatriés, les déplacés internes et les communautés d'accueil. Une quarantaine de trous de sonde ont été forés à l'intention de diverses communautés dans les États de Jonglei et de l'Equatoria central et oriental ; dans le même temps, 38 comités ont été constitués pour former des membres à la gestion des ressources durables.

**Éducation :** au Darfour, le HCR a remis en état 43 centres pour enfants et six écoles, au bénéfice de quelque 3 500 élèves. Plus de 30 associations de parents d'élèves et d'enseignants ont été formées à la gestion des fonds scolaires, à la protection de l'enfance et à l'hygiène. Au Soudan oriental, près de 9 000 enfants réfugiés ont été scolarisés dans le primaire et une quarantaine d'étudiants ont reçu des bourses d'études secondaires et supérieures.

Au Sud-Soudan, le Haut Commissariat a construit cinq écoles primaires, ainsi qu'une école secondaire de filles, et achevé la construction d'un institut de formation des enseignants.

**Production vivrière :** au Soudan oriental, des agriculteurs réfugiés résidant dans 10 camps ont eu accès à des terres affermées, plus de 1 200 personnes ont reçu des prêts agricoles et des coopératives ainsi que des associations d'agriculteurs ont bénéficié de formations.

**Santé et nutrition :** au Darfour, près de 800 patients souffrant d'affections oculaires ont été traités. Quelque 3 000 patients âgés ont également bénéficié de soins médicaux. Environ 90 personnes ont assisté à des ateliers de sensibilisation au problème du VIH et du sida et plus de 100 mères ont participé à des sessions hebdomadaires consacrées à des questions de santé. Les réfugiés au Soudan oriental ont bénéficié de traitement anti-paludéen et de moustiquaires. Le taux général de malnutrition aiguë est préoccupant – c.a.d. supérieur à 20 pour cent chez les enfants de moins de cinq ans. Trois ambulances ont été livrées à des partenaires d'exécution. Au Sud-Soudan, diverses activités relatives à la santé ont été menées dans les zones de retour et dans les haltes d'étape : des soins de santé primaires ont notamment été dispensés et des sessions de sensibilisation à différentes questions, comme le VIH et le sida et la maternité sans risque, organisées.

**Services communautaires :** quelque 10 000 femmes, 6 000 jeunes et 200 personnes âgées ont participé à des activités organisées dans 34 maisons des femmes au Darfour-Ouest. Au Soudan oriental, le HCR a organisé une quarantaine de sessions de sensibilisation à différents problèmes – violence sexuelle et sexiste, mutilations génitales féminines, VIH et sida – dans des communautés de réfugiés. Des serviettes hygiéniques ont été distribuées à 55 000 femmes en âge de procréer – et plus de 400 femmes ont été impliquées dans la préparation et la couture des serviettes dans le cadre d'un projet générateur de revenus. Quelque 320 orphelins ont bénéficié d'une assistance dans sept camps. Au Sud-Soudan, les besoins spécifiques de quelque 600 individus ont été pris en charge. Des femmes et des adolescentes rapatriées ont bénéficié de conseils sur des questions de santé génésique.

**Sylviculture :** quelque 120 000 arbrisseaux ont été plantés dans trois pépinières au Darfour. En outre, plus de 80 000 jeunes plants ont été distribués à des familles de déplacés internes. Au Soudan oriental, plus de mille hectares de forêt, dont 160 hectares d'exploitations agroforestières, ont été plantés. Quelque 2 300 réchauds améliorés ont été fabriqués ou réparés. Le HCR a organisé un atelier sur la gestion des ressources naturelles dans les camps de réfugiés.

**Transport et logistique :** le HCR a assuré le transport des réfugiés, des rapatriés et des articles non alimentaires et entretenu le parc de véhicules dans tous les sites. Les rapatriés qui provenaient de République centrafricaine et se rendaient dans l'Equatoria occidentale ont été transportés à bord de l'avion du HCR et d'avions de ligne supplémentaires.

**Vivres** : des distributions régulières de vivres ont été assurées au camp d'Um Shalaya, au Darfour. Plus de 6 000 réfugiés tchadiens ont reçu des rations alimentaires mensuelles. Au Soudan oriental, 50 pour cent des réfugiés ont reçu une demi-ration alimentaire. Les personnes qui avaient des besoins particuliers ont bénéficié de programmes d'alimentation d'appoint dans tous les camps. Au Sud-Soudan, les rapatriés se sont vu distribuer des rations alimentaires de trois mois, qui faisaient partie de colis d'aide au rapatriement.

## Contraintes

La situation sécuritaire au Darfour, toujours explosive, a provoqué de nouveaux déplacements et suscité des difficultés considérables pour l'opération du HCR. En outre, les distances importantes et le mauvais état des routes ont entravé l'accès des humanitaires à la région.

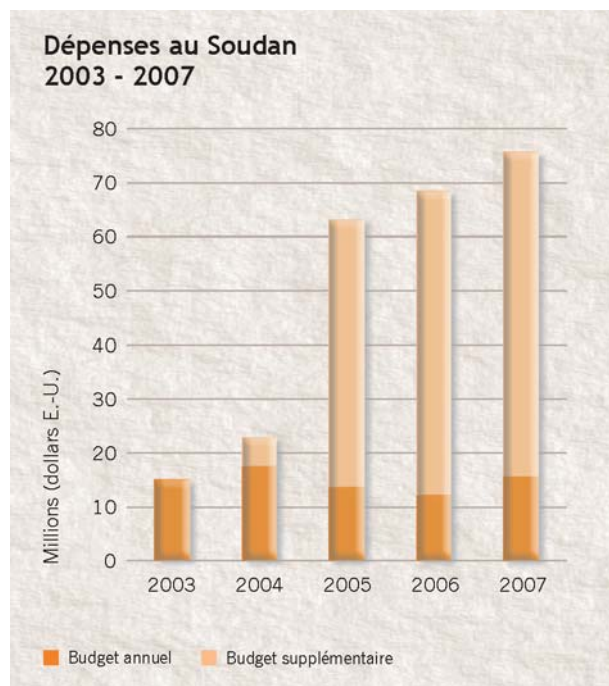
Le nombre de demandeurs d'asile au Soudan oriental a augmenté, en raison de l'instabilité politique observée dans certains pays avoisinants. Cependant, le HCR s'est fréquemment vu refuser l'accès aux camps de réfugiés. Le manque d'ONG spécialistes des problèmes de déplacés internes et de réfugiés a représenté un obstacle supplémentaire à la prestation de services auprès des personnes relevant de la compétence du HCR.

L'accord de partage du pouvoir auquel le Gouvernement soudanais et le SPLM/A sont parvenus dans l'État du Nil bleu a engendré une situation politique complexe. Le non-respect du droit, la fréquence des conflits fonciers et la présence de mines figuraient parmi les principaux problèmes de sécurité dans la région.

Des contentieux au sujet des itinéraires de transhumance et des droits de pâturage ont déclenché des conflits dans plusieurs secteurs, ce qui a nui à la bonne exécution des activités planifiées. En outre, plusieurs attaques attribuées à l'Armée de résistance du Seigneur (*Lord's Resistance Army*, LRA), lancées contre des civils dans l'État de l'Equatoria central, ont compromis la sécurité dans le sud, la situation étant encore aggravée par la présence de mines et d'engins non explosés. L'étendue du territoire, le piteux état des infrastructures, les difficultés logistiques et les épidémies récurrentes ont posé d'autres problèmes.

## Informations financières

Le budget total pour le Darfour s'élevait à 20,2 millions de dollars E.-U. et les contributions reçues par le HCR, en y incluant le report de l'année précédente, se sont montées à 19,4 millions de dollars E.-U. Le Haut Commissariat a dépensé 15,6 des 15,8 millions de dollars E.-U. requis pour mener ses activités au Soudan oriental. Le HCR a également reçu 54 millions de dollars E.-U., dont 10,9 millions au titre du report de l'année précédente, pour financer un budget approuvé de 56,1 millions de dollars E.-U. pour le Sud-Soudan.



Dans le sud, l'affectation des fonds à des activités spécifiques a privé le HCR d'une partie de la souplesse nécessaire pour orienter les ressources vers les secteurs qui en avaient le plus besoin et s'adapter ainsi à l'évolution des réalités opérationnelles.

## Organisation et mise en œuvre

### Gestion

Sous la supervision de la délégation de Khartoum, les opérations au Darfour ont été gérées par la sous-délégation d'El Geneina et par des bureaux extérieurs implantés à Mukjar, Habilla, Zalingei, Mornei et Nyala. Au total, 123 personnes, dont 33 fonctionnaires internationaux, 83 collaborateurs nationaux et sept VNU et agents détachés, ont travaillé pour le HCR au Darfour.

Au Soudan oriental, le HCR disposait d'une sous-délégation à Es-Showak et d'un bureau extérieur à Kassala. L'effectif était composé de 152 personnes au total, à savoir 32 fonctionnaires internationaux, 104 collaborateurs nationaux et 16 VNU ou agents détachés.

En ce qui concerne le Sud-Soudan, les opérations ont été exécutées au travers de sous-délégations en poste à Juba, Damazine, Malakal et Yei, de bureaux extérieurs situés à Bor, Kajo-keji, Kapoeta et Kurmuk et d'antennes implantées à Nimule, Mabaan, Pagak et Rumbek. En 2007, 109 personnes au total, dont 26 fonctionnaires internationaux, 71 collaborateurs nationaux et 12 VNU ou agents détachés, étaient déployés.

## Collaboration avec les partenaires

Le HCR a mené ses activités en collaboration avec le Gouvernement soudanais, le Gouvernement sud-soudanais, des ONG locales et internationales, l'OIM et le CICR, ainsi qu'avec d'autres institutions onusiennes et la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS). Le Haut Commissariat a participé à l'élaboration du Plan de travail du système des Nations Unies, qui définit le programme de l'ONU au Soudan. Il a également pris part au processus du PNUAD avec l'Équipe des Nations Unies dans le pays.

## Évaluation générale

Les réfugiés et les déplacés internes ont été peu nombreux à regagner leurs villages d'origine au Darfour. Certains réfugiés, fuyant l'insécurité qui sévissait au Tchad oriental, sont rentrés. L'insécurité qui régnait dans les zones rurales du Darfour a continué de faire gravement obstacle aux retours. Le HCR a néanmoins renforcé sa capacité de protection. Le déploiement des soldats de la paix de la MINUAD pourrait entraîner une amélioration de la sécurité au Darfour, tant pour les déplacés que pour les agents humanitaires.

En septembre 2007, le HCR a réexaminé la situation au Soudan oriental afin d'orienter des ressources vers la prise en charge des besoins essentiels des réfugiés, en complément des programmes déjà exécutés pour renforcer leur autosuffisance agricole et leurs moyens d'existence.

Dans l'État du Nil bleu, en raison des activités de déminage menées le long de l'itinéraire de rapatriement librement consenti, les mouvements de retour ont commencé quelques semaines seulement avant le début de la saison des pluies, de sorte que le Haut Commissariat a dû mettre des abris ou des haltes d'étape à la disposition des rapatriés pendant le voyage de retour.

## Partenaires

### Partenaires d'exécution

**Organismes gouvernementaux :** Commissariat aux réfugiés, Commission sud-soudanaise pour les secours et la réhabilitation, Gouvernement local de l'État d'El-Gedaref, Office national des forêts

**ONG :** *African Development and Emergency Organisation*, Agence de coopération et de recherche pour le développement, Agence de secours et de développement adventiste (Japon), *Aktion Africa Hilfe*, *American refugee committee*, *Association for Aid and Relief Japan*, *Association of Christian Resource Organizations serving South Sudan*, Atlas Logistique, *Church Ecumenical Action in Sudan*, Comité international de secours, *Concern*, Conseil danois pour les réfugiés, Conseil norvégien pour les réfugiés, *Counterpart International*, *Danish De-mining Group*, *German Development Service*, *Global Health Foundation*, Handicap International, *Help Age International*, *Human Appeal International*, *International Medical Corps*, *Intersos*, *Islamic Relief Worldwide*, *Japan International Volunteer Centre*, *Peace Winds Japan*, *Mine Advisory Group*, *Save the Children* (Espagne, E.-U.), Société soudanaise du Croissant-Rouge, *Sudan Health Association*, *Sudan Open Learning Unit*, *Sudan Social Development Organization*, *Tear fund*, Terre des Hommes, Triangle Génération Humanitaire, *Water Environmental Sanitation*

**Autres :** *Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit*, OIM, UICN

### Partenaires opérationnels

**Organismes gouvernementaux :** Commission des affaires humanitaires, Service d'orientation des réfugiés

**ONG :** ADR, *Al Manar Voluntary organizations*, ATLAS France, *Medair*, *Sudan Health Association*

**Autres :** BCAAH, CICR, FAO, FNUAP, MINUS, OMS, ONU-HABITAT, PAM, UA, UNICEF, UNJLC, VNU

## Budget, revenus et dépenses (dollars E.-U.)

	Budget final	Revenus issus des contributions	Autres fonds disponibles	Total fonds disponibles	Total des dépenses
Budget annuel	15 839 403	11 012 559	4 340 234	15 352 793	15 336 319
Budget supplémentaire Darfour	18 101 968	16 277 747	6 277 101	22 554 848	17 601 426
Budget supplémentaire Sud-Soudan et Déplacés internes	43 402 481	26 560 681	20 245 233	46 805 914	42 641 941
<b>Total</b>	<b>77 343 852</b>	<b>53 850 987</b>	<b>30 862 568</b>	<b>84 713 555</b>	<b>75 579 686</b>

Note: Le budget-programme supplémentaire n'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses d'appui indirectes. Les revenus issus des contributions incluent des contributions affectées au niveau du pays. Les autres fonds disponibles incluent les prélèvements du HCR sur les contributions non-affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

## Rapport financier (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours			Projets des années précédentes
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budgets annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	3 370 685	26 310 399	29 681 084	0
Abris et infrastructure	555 041	596 712	1 151 753	501 226
Activités génératrices de revenus	98 989	132 767	231 755	17 492
Appui opérationnel (aux agences)	1 968 841	7 326 882	9 295 723	1 557 099
Assainissement	79 156	229 931	309 087	47 906
Assistance juridique	629 167	2 820 944	3 450 111	1 133 897
Besoins domestiques	186 153	459 876	646 029	7 400
Eau	482 678	1 009 295	1 491 973	130 425
Éducation	349 451	741 878	1 091 329	721 810
Bétail	0	1 024	1 024	0
Production vivrière	50 000	82 087	132 087	64 775
Santé et nutrition	1 114 469	2 054 193	3 168 662	1 544 068
Services communautaires	286 778	1 838 168	2 124 946	683 460
Sylviculture	429 998	23 270	453 267	333 278
Transport et logistique	739 000	6 725 405	7 464 406	1 238 392
Vivres	50 226	121 290	171 516	16 447
Versements aux partenaires d'exécution	2 627 354	6 762 896	9 390 251	(7 997 676)
<b>Sous-total des activités opérationnelles</b>	<b>13 017 986</b>	<b>57 237 017</b>	<b>70 255 003</b>	<b>0</b>
Appui au programme	2 318 333	3 006 350	5 324 683	0
<b>Total des dépenses</b>	<b>15 336 319</b>	<b>60 243 368</b>	<b>75 579 687</b>	<b>0</b>
Annulation sur les dépenses des années précédentes				(718 509)
Versements aux partenaires d'exécution				
Paiements effectués	6 363 505	18 873 617	25 237 122	
Rapports reçus	(3 736 151)	(12 110 721)	(15 846 872)	
<b>Solde</b>	<b>2 627 354</b>	<b>6 762 896</b>	<b>9 390 251</b>	
Rapport des années précédentes				
Versements aux partenaires d'exécution				
Dû au 1 <sup>er</sup> janvier				12 973 501
Rapports reçus				(7 997 676)
Remboursés au HCR				(1 052 032)
Ajustements				328 393
<b>Solde</b>				<b>4 252 186</b>